



DÉLIBÉRATION N° 107/2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 24

Votants : 27

OBJET :

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des effectifs

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq juin, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 19 juin 2026.

Étaient présents : M. Laurent THEVENOT, Mme Laurence DUPONT, Mme Aurélie FERNANDES, M. Nicolas BONJEAN, Mme Céline MADEUF, M. Franck MICHEL, Mme Nadège BROSSEAUD, M. Filipe D'OLIVEIRA, Mme Anne MAZAUDIER, M. Christophe VIEIRA, Mme Florence PLUCHART, M. Jean-Marie CAËTANO, Mme Catherine KORACHAIS, M. Jean-Pierre GIRAL, Mme Murielle VILLEDIEU, Mme Lucie PINTO, M. Yannick DELRIEU, Mme Aurélie LITKA, Mme Julie FAITOUT, M. Bruno DARCILLON, Mme Myriam CITERNE, M. Jean-Baptiste BLÉHAUT, Mme Emma SAINT-ANDRÉ, M. Charles DARNAY.

Étaient représentés :

M. Halim YALCIN par Mme Florence PLUCHART.
M. Eric DERSIGNY par Mme Laurence DUPONT.
M. Emmanuel DENIS par M. Laurent THEVENOT.

Mme Céline MADEUF est désignée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique,
Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 25 juin 2026,

M. Laurent THEVENOT, Maire, expose à l'assemblée que pour satisfaire aux besoins du service Education Enfance Jeunesse, il convient de créer 2 postes comme suit :

Poste à supprimer	Poste créé	Motif	Service	Nombre de postes transformés	Date d'effet
Animateur principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	Adjoint d'animation à temps complet	Intégration directe à la suite d'une mutation	Education Enfance Jeunesse	1	01/08/2026

Postes créés	Motif	Service	Nombre de postes créés	Date d'effet
Adjoint d'animation à temps complet	Création d'un poste de responsable de la Maison de la Jeunesse	Education Enfance Jeunesse	1	25/07/2026

Dans ce cadre, **le Conseil Municipal**, M. Laurent THEVENOT entendu, et après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **APPROUVE** les créations de poste selon les modalités précitées.

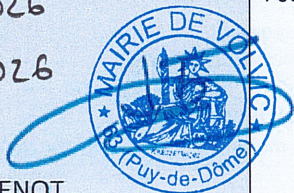
Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture

le : 06.07.2026

Publié ou notifié

le : 06.07.2026

Le Maire,
M. Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
M. Laurent THEVENOT

